



Numéro 639 - mars 2024

Courrier de l'UD 14

<https://www.facebook.com/udcgt14/>

<https://www.calvados.cgt.fr>

Hier, aujourd'hui, demain, Combattre !

Déposé le:
21/03/2024
à distribuer
avant le : 27/03/2024

CAEN PIC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

!

Agenda

3 avril

Réunion publique contre les idées d'extrême droite

4 avril

Journée de déploiement des salarié.es de l'action sociale

12 avril

Matinée régionale de débat sur «handicap au travail»

25 avril

Journée confédérale sur les accidents du travail
et maladies professionnelles

29 avril

Assemblée Générale INDECOSA-CGT

1ER MAI

Imprimé par nos soins

Directeur Publication : Jean Jacques Morel Polrier

N° commission paritaire : 1127 S 06277 - N° ISSN : 2496-5065

Le Courrier de l'UD 14, 8, Rue du colonel Rémy 14000 Caen

Téléphone : 02.31.83.68.25 Mail UD CGT 14 : ud14@cgt.fr

Site internet : <https://calvados.cgt.fr>

Pour écrire au journal : courrier.ud1404@orange.fr



**MERCREDI
3 AVRIL**

20H

CAEN

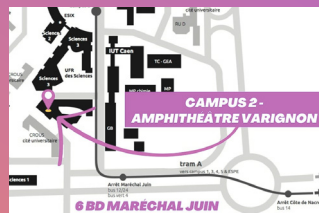
Entrée libre



Discussion publique avec
EDWY PLENEL

**Face à l'extrême-droite,
ses idées,
ses médias**

Organisé par le Collectif
Antiracisme et Solidarité de Caen



“La nouvelle loi contre l’immigration fait droit au programme xénophobe de l’extrême droite qui, faisant de l’étranger un ennemi public, s’attaque à l’universalité et à l’égalité des droits. L’histoire retiendra que le responsable de cette déchéance nationale est le président qui fut élu pour lui faire barrage : Emmanuel Macron.”

Edwy Plenel, “Ce jour où le macronisme s’est révélé un lepénisme”, *Mediapart*, décembre 2023.

Journaliste, cofondateur de **Mediapart**, auteur notamment de l’ouvrage *L’appel à la vigilance : Face à l’extrême droite*, Edwy Plenel est l’invité du **collectif Antiracisme et Solidarité** de Caen, mercredi 3 avril prochain.

Cette soirée est appelée et soutenue par : Alternatiba Caen, ASTI 14, CGT Calvados, Collectif Lexovien de Défense des Personnes Privées de Droits, Comité Amérique latine du Calvados, Coordination Solidarité Exilé.es, Les Écologistes EÉLV 14, Ensemble!14, FSU 14, KIC-CIP, LDH Caen, LFI 14, NPA Caen, Solidaires 14, SOS Racisme Basse-Normandie, UCL Caen, Union Pirate Caen, VISA 14.

12 AVRIL 2024

La région métallurgie CGT NORMANDIE en lien avec le comité régional organise une réunion/débat sur le thème du «Handicap au Travail».

Dans votre collectif de travail, certains de vos collègues rencontrent des difficultés sur leur poste de travail en raison d’un handicap ou de leur état de santé (arrêt de travail, moindre productivité...).

Savez-vous que différentes actions peuvent être mises en place pour maintenir un salarié à son poste de travail, l’accompagner vers un reclassement ou une reconversion ?

Savez-vous que pour éviter le risque de rupture de contact employeur – salarié pendant un arrêt de travail, le législateur a inscrit dans la toute nouvelle loi «Santé Travail» la possibilité d’actionner un rendez-vous de liaison ?

Pour en savoir plus sur les accompagnements possibles et les dispositifs mobilisables, venez échanger avec le service social de l’Assurance Maladie, Cap Emploi, l’Agefiph et un service de santé au travail :

Vendredi 12 avril 2024

Salle Pierre SEMARD – 14 rue Villey DESMESERETS

14000 CAEN

Programme :

Accueil 8H30 Début des travaux 9H Fin des travaux 12H30

- Qu’est-ce que le handicap au travail ? Présentation de l’Agefiph
- Présentation film Association Ambroise Croizat.
- Table ronde avec le service social de l’Assurance Maladie, Cap Emploi, l’Agefiph et un service de santé au travail

Inscription sur normandie@cgt.fr avant le 29 mars 2024.

4 avril 2024



**Les salarié.es du social
et du médico-social s’inscrivent
pleinement dans la journée
nationale d’action du 4 avril**

Elles et ils revendiquent :

- Des moyens pour la prise en charge.
- Des augmentations de salaire.

Elles et ils refusent :

- Une Convention Collective Unique

Le 04 avril

de 12h00

à 14h00

RASSEMBLEMENT

Devant le Conseil Départemental
rue St Laurent - CAEN

29 avril 2024



INDECOSA-CGT

L’ Association, d’INformation et
de DEFense des CONSommateurs
SALariés de la CGT

tiendra son **Assemblée Générale**

le 29 avril 2024

de 14h00 à 16 h30

à la maison des syndicats, 8 rue du colonel Rémy
renseignements auprès de l’accueil de l’UD 02.31.83.68.25

Être le syndicalisme du « carreau cassé », de la feuille de paie, pour retrouver un rapport de force conséquent et victorieux pour notre classe !

La période que nous traversons est marquée par une offensive très forte du capital et ses alliés.

Tout d'abord sur le plan international, où les forces de l'argent construisent une nouvelle séquence géopolitique marquée par une exacerbation des luttes entre impérialismes, par la fragmentation du libre-échange généralisé, par la montée de l'extrême-droite.

Alors que se multiplient les crimes de l'armée israélienne à Gaza, la timidité de la France est de plus en plus insupportable. Au-delà de l'inaction diplomatique, le soutien économique à Israël est un scandale.

Les premières concernées sont les banques françaises, à hauteur de plusieurs dizaines de milliards de dollars d'investissement dans les colonies, passant outre les résolutions internationales prises par l'ONU.

C'est également la même chose dans les plus de 30 conflits mondiaux recensés officiellement et où les « profiteurs de guerre » imaginent et prévisionnent déjà les marges à réaliser après le chaos engendré par ces guerres pour les populations...

Dans cette situation où la barbarie du capitalisme se répand, la seule force capable d'enrayer ces processus est notre classe. C'est en ce sens que la CGT appelle aux mobilisations pour exiger la paix partout. C'est un combat qui doit être pris en compte par toutes nos organisations car la situation internationale dessinera les mauvais coups sociaux en France et dans notre département.

Le combat pour la Paix, c'est donc définitivement un combat de classe !

En France, le gouvernement a esquissé son plan d'austérité, par la voix du Ministre de l'Économie Bruno Le Maire : 10 milliards minimum d'économies sur le budget de l'Etat, de la Sécurité Sociale, une accélération de la casse des Services Publics.

C'est en ce sens que nous avons exprimé notre colère le 19 mars dernier dans les rues de Caen et Vire, avec les agents grévistes des 3 Fonctions Publiques, pour combattre l'austérité, montrer notre attachement aux conquises du Conseil National de la Résistance (80 ans cette année et dont il reste tant à faire...) et revendiquer des hausses de salaires.

Nous ne pourrions pas nous contenter de simples journées de manifestations et il nous faut construire au plus près les luttes, dans le public comme dans le privé.

Le 8 mars dernier, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, aura permis de mettre au centre la question de l'égalité entre les femmes et les hommes, que ce soit au travail, dans la vie et dans la société. Près de 2000 manifestants ont battu le pavé dans le Calvados (dans le cadre des initiatives syndicales et du collectif CDDF14+). Néanmoins, cette journée de grève féministe n'a été que trop peu appréhendée dans les entreprises et administrations. Il faudra que nous l'analysions collectivement.

EDITO

Allan BERTU
Secrétaire Général
Union Départementale
CGT du Calvados



Dans la poursuite des initiatives revendicatives et grèves de janvier/février dans le département du Calvados (Stellantis, SNCF, Armatis, CD14...), les luttes ont émergé ou se sont poursuivies :

- A la Clinique St Martin, où les salariés ont lancé une exceptionnelle mobilisation depuis le 14 février dernier, dans l'unité, pour exiger des hausses de salaires. La Direction n'a cédé qu'une prime mais les camarades CGT ont montré la détermination des personnels, leur solidarité.
- Chez LEGALLAIS, les camarades ont entamé une grève le lundi 12 février, sur les questions de rémunération. Intransigeance du patronat mais 3.2% arraché malgré le chantage de la Direction de Legallais et les menaces de baisser les revalorisations.
- A l'UNA du Calvados, avec une bataille qui continue pour sauver le Service Enfance Famille, face aux dirigeants de l'association et ses alliés de la droite du Conseil Départemental (les mêmes qui réorganisent les circonscriptions d'Action Sociale)

Je n'oublie pas les camarades retraités de notre USR qui multiplient les actions, et qui manifesteront nombreuses et nombreux à Caen le 26 mars 10H30 place BOUCHARD pour exiger des hausses de pensions.

Qui a dit que le monde du travail se résignerait à accuser les mauvais coups des libéraux de ce pays ? La réponse est là, par la construction des luttes par les salarié.es eux-mêmes et leurs syndicats CGT. Cela veut dire une implantation de la CGT dans le Calvados au plus près des salariés. **Il n'y aura pas de luttes par des appels « d'en haut », elles doivent se construire dans l'atelier, la salle de pause, le bureau ... et même en contactant nos collègues qui sont en télétravail !**

Mobiliser et gagner, être en phase avec le monde du travail en 2024, ce sera l'enjeu de notre débat au Comité Général de l'UD qui devra tracer des perspectives pour imaginer la CGT du Calvados après notre 36ème Congrès ! Une CGT utile, efficace et accessible !

Assurons-nous de la mobilisation des syndicats et structures dans les entreprises et les services de notre territoire.

Le monde du travail a besoin d'une autre politique économique et sociale que celle mise en œuvre aujourd'hui. C'est valable dans le monde, en France et dans notre département !

Résister aux projets du patronat et du gouvernement, proposer des alternatives efficaces pour sortir de la crise, c'est l'ambition et l'objectif que nous devons construire !

**Transformons la société à partir du travail !
Renforçons la CGT**

ÉLECTRICITÉ

Des augmentations insupportables !

Selon la CGT mines et energie, d'autres solutions existent pour payer le juste prix

L'année 2024 marque le retour de la TICFE (Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité - anciennement Contribution au Service Public de l'Énergie) qui doit financer la péréquation tarifaire dans les ZNI ainsi que le chèque énergie*.

La ministre de l'époque indiquait : « Aujourd'hui, nous reprenons le contrôle sur le prix de l'électricité et nous le reprenons avec des augmentations qui ont vocation à suivre (...) notre coût de production d'électricité, le coût du nucléaire, le coût de l'ensemble de notre réseau et qui est déconnecté du coût des fossiles ».

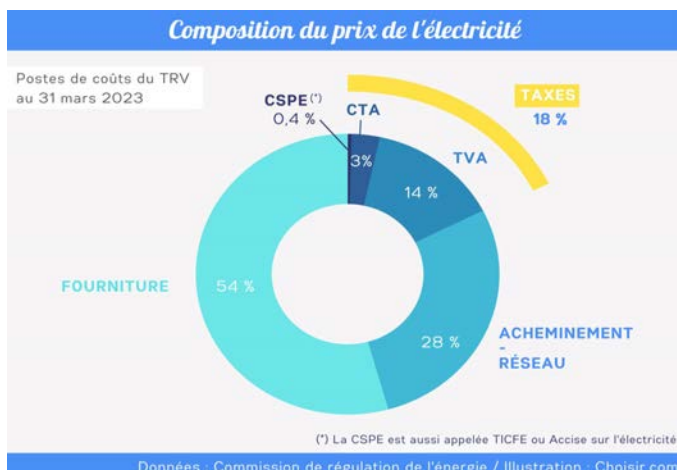
Cette décision purement politique, portée par le Ministre Bruno Le Maire, se traduit par l'augmentation du prix de l'électricité de +9,8 % sur les tarifs heures pleines et creuses et de +8,6 % sur les tarifs de base, au 1^{er} février 2024, ceci pour ne pas passer la barre symbolique des +10%. Le Ministère sous-entend déjà d'autres hausses pour 2025 !

Au 1^{er} février 2024, le prix moyen de l'électricité est donc passé de 0,227€/kWh à environ 0,25€/kWh TTC, hors abonnement. Ceci équivaut à une nouvelle augmentation moyenne de 18€/mois soit environ +216 €/an sur la facture !

La FNME-CGT dénonce cette nouvelle augmentation qui creuse les inégalités. Elle s'additionne aux insoutenables +25 % de 2023 et au +4 % de 2022, **alors que d'autres solutions sont possibles.**

Le juste prix de l'électricité c'est 0,1748 €/kWh TTC, abonnement inclus, POUR TOUS !

Ce tarif repose sur un modèle qui reflète les coûts de production, de transport, de distribution et de commercialisation pointés par la Commission de Régulation de l'Énergie elle-même ! Il inclut un abaissement de la TVA à 5,5% et une TICFE à 0,0075€/kWh pour garantir la péréquation tarifaire (Solidarité).



L'équation est donc simple, le gouvernement Attal doit expliquer aux citoyens où passe la différence entre le juste prix proposé par la FNME-CGT : 0,1748 €/kWh et le racket organisé à 0,25 €/kWh. Soit un delta équivalent à 35 Mds€/an ressemblant étrangement à « l'effort d'Etat » sur le bouclier tarifaire !

Le Gouvernement voudrait-il faire payer la note aux « citoyens usagers » ?

Pour aller plus loin, en répondant aux enjeux du service public de l'énergie et de la Nation, la FNME-CGT propose d'intégrer 2 nouveaux volets :

- 0,01€/kWh = 5Mds€/an** pour le secteur énergétique (Investissement, Rénovation, etc.)
- 0,01€/kWh = 5Mds€/an** pour la performance et l'amélioration énergétique de l'habitat Soit un ambitieux et juste prix de l'électricité de 0,1948€/kWh TTC

Pour la FNME-CGT, la maîtrise publique de l'énergie doit être rétablie, les factures doivent être transparentes, et les usagers doivent payer le juste prix !

Les 0,1948 €/kWh TTC pour tous les usagers, particuliers comme professionnels, sont bien la preuve que d'autres solutions sont possibles à l'instar de **la sortie du marché de l'énergie** et du renforcement de la maîtrise publique du secteur.



* En 2021, la TICFE a été abaissée dans le cadre du bouclier tarifaire. Elle était passée de 0,032€/kWh à 0,001€/kWh pour les particuliers (0,0005 € du kWh pour les professionnels au lieu de 0,026 € du kWh) du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2024.

**En France, environ 500 TWh de consommation/an donc 0,01€/kWh=5Mds€/an

ZNI : Les zones non interconnectées sont les territoires français non reliés au réseau électrique métropolitain continental.

TICFE : Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité



Le Secrétaire Général, rend hommage à ses prédécesseurs !

Quelle belle journée que celle du 15 février 2024. Cette journée où nous sommes réunis ici à Hérouville Saint-Clair, pour rendre hommage à tous les militantes et militants de la CGT, ces hommes et ces femmes dévoués qui ont consacré et consacrent leur vie à la lutte pour les droits et la dignité du monde du travail. Leur engagement sans faille, leur détermination et leur courage sont des sources d'inspiration pour nous toutes et tous.

Des inspirations qui ont amené certaines et certains à assurer des responsabilités syndicales, dans l'atelier, l'administration, dans le syndicat et l'union locale jusqu'au à la responsabilité de premier dirigeant de notre Union Départementale.

Quand nous avons imaginé et réfléchi à cette initiative, il n'était pas question d'en faire une journée uniquement historique, mais de la rendre utile et ouverte aujourd'hui, en phase avec le réel, dans la nécessaire transformation de notre outil syndical pour qu'il soit en phase avec la réalité du travail en 2024 et celui des prochaines générations, ceux nés après 2000 comme Julien Pellerin et les près de 50 camarades qui composent le collectif Jeunes, et oui (sic) !

Comme l'ont fait Claude, Eugène, Danièle, Gérard, Thierry, Gilles et Jacques en assurant leur mandat de Secrétaire Général de l'Union Départementale, en impulsant une Direction revendicative de concert avec la période qu'ils et elles ont traversé depuis plus de 50 ans.

Comme le font aujourd'hui ces centaines de jeunes qui nous rejoignent et qui bousculent la vieille dame qu'est la CGT. Cela a été rappelé par Julien Pellerin, du Collectif Jeunes CGT du Calvados, par vos différentes interventions dans la salle lors de notre débat : Partir de ce qu'est le travail aujourd'hui pour construire avec les salariés les revendications et obtenir de

nouvelles conquêtes sociales. Être le syndicalisme de classe et de masse, comme on aime le dire entre nous, dans les conditions d'aujourd'hui.

L'histoire de la CGT, de ses 129 ans d'existence, est avant tout l'histoire de celles et ceux qui l'ont bâti, l'ont fait vivre, lui ont permis de traverser les tumultes du temps, par leur conviction et leur engagement. C'est bien évidemment vrai dans le département du Calvados.

Nous avons toutes et tous, ici, cet héritage et sommes prêts à le défendre, mais dans un même mouvement nous devons nous en défendre et comme j'aime à le dire régulièrement et sans provocation aucune « osons pousser les murs ». Sinon nous aurions des retards d'avenir. Inenvisageable pour les plus de 480 syndiqués qui nous ont rejoint en 2023.

Loin de moi l'idée de faire une conclusion de Congrès ou celle d'un Comité Général de l'UD (qui se tiendra d'ailleurs le 28 mars prochain), je souhaite donc ce soir devant vous et avec eux, rendre hommage à mes 7 prédécesseurs. 6 hommes et une femme qui ont joué un rôle essentiel dans la défense des droits des travailleurs, dans la promotion de la justice sociale et dans la construction d'une société plus juste et plus équitable. Leur militantisme acharné, leur rigueur et leur capacité à rassembler et à mobiliser l'organisation ont permis de nombreuses avancées sociales, de la plus petite entreprise de Suisse Normande, aux grandes conquêtes nationales et internationales.

Il faut mesurer la portée pour une militante ou un militant de la CGT d'assurer la première responsabilité d'une organisation de la CGT, celle de secrétaire général. Parce que, soyons clair, ce n'est ni une vocation professionnelle ni un plan de carrière je peux vous l'assurer et mes camarades ici peuvent en témoigner.

Claude LEMONNIER



Élu en 1965 à la commission exécutive de l'UD, Claude doit utiliser un pseudo pour que cette nomination ne soit pas un obstacle à son embauche à la SAVIEM où, sur mandat de la CGT, il doit y organiser le syndicat.

Claude a adhéré à la CGT en 1945, à la sortie de la Guerre et de ses horreurs. La SAVIEM, Renault Trucks pour les plus jeunes ici, fraîchement décentralisée de la région parisienne sur le site des Chantiers navals de Blainville, emploie alors 1800 salariés, puis 5000 en 1968, puis 7000 en 1971.

Les jeunes ouvriers de l'usine entrent dans l'histoire sociale par la grande porte en janvier 1968 et apparaissent alors comme précurseurs du mouvement de mai-juin. C'est dire que Claude, membre du secrétariat de l'UD en 1967, tombe dans le grand bain de la mutation, transformation de la CGT de ces années-là. Démocratie syndicale, place de la jeunesse sont au coeur des chantiers syndicaux du moment, impulsés notamment par Georges Séguy.

Chantiers syndicaux, mais pas seulement. Lorsqu'il devient secrétaire général de l'UD en 1971, à la suite du métallo de la SMN André LEMARCHAND, qui avait lui-même remplacé Jacques COLAS, résistant, dirigeant de la CGT clandestine, l'heure est à l'Union de la gauche, au Programme commun.

Si cette période est faste pour les luttes, pour l'espoir que suscitent les élections successives, par un renouvellement militant important, la CGT travaille à dépasser ses secteurs traditionnels d'influence, à rafraîchir ses analyses au risque de désillusions plus marquées.

Rude et riche période. D'autant que s'ouvre en ce dernier quart du XXe siècle une secousse pétrolière dévastatrice pour le monde et qui impacte le syndicalisme et les luttes sociales. Par exemple, la SMN cesse les embauches en 1975, la SNCF ferme ses petites lignes ferroviaires, et le CDD apparaît.

Eugène VRAC



Dans cette période riche et complexe pour notre syndicalisme dans le Calvados, **Eugène VRAC**, un gazier d'EDF-GDF, venu des luttes des foyers de jeunes travailleurs parisiens est tout de suite chargé du centre départemental de

la jeunesse. S'en suivent une série d'initiatives avec les jeunes syndiqués.

Secrétaire de l'UD à partir de 1981, il organise les grandes mobilisations, locales, nationales pour la défense de la Paix, à l'heure où les deux superpuissances pointent leurs missiles sur l'Europe, où l'Apartheid fait rage en Afrique du Sud.

Et opiniâtre avec les jeunes, Eugène est aux portes de l'usine Citroën à Cormelles où le syndicat CFT entend imposer l'ordre patronal par les pires des méthodes. Jean-Luc LEMAROIS pourra en témoigner par ailleurs.

En 1981, le changement annoncé n'est pas au rendez-vous, l'espoir est de courte durée les bassins d'emplois dans le Calvados se transforment très fortement.

Cégédur-Tréfinméteaux, la SMN, les dernières mines de fer, l'usine Wonder sont dans la tourmente. L'intensité des mobilisations, l'investissement des militants n'empêchent pas les fermetures d'entreprises où la CGT était bien implantée. Ces fermetures, vont peser sur notre syndicalisme, sur le monde du travail.

L'URSS, qui ne porte plus aucun espoir d'un socialisme à visage humain à l'Est, s'effondre en 1991, deux ans après le Mur de Berlin, et le monde capitaliste ordonne son marché mondialisé. En 1992, alors qu'ouvre Disneyland, Renault Billancourt ferme ses portes.

L'agglomération caennaise est cernée de grandes surfaces comme Continent qui deviendra Carrefour. Au nord de Caen,

Danièle GARNIER



C'est dans ce contexte, qu'on pourrait qualifier d'anxiogène, qu'en 1990, c'est une femme qui devient secrétaire de l'UD. Venue également d'EDF, Danièle Avant, elle fut général du Syndicat Mines Energie, pour la défense du

Service Public déjà dans le viseur du libéral traité de Maastricht que la CGT combatta.

Dans la veine d'un syndicalisme marchant sur ses deux jambes, pro et interpro, Danièle fut sanctionnée pour avoir coupé le courant à l'usine Citroën, haut lieu de la répression anti syndicale, en soutien aux camarades du site. Elle se trouve pleinement investie dans la lutte pour la défense de la SMN, aux côtés de son futur remplaçant.

Gérard LENEVEU



Il devient, premier d'une série de cheminots secrétaire général de l'UD, le 3 novembre 1993, deux jours avant la catastrophe humaine et économique de la fermeture de la grande usine du Plateau, et je salue les Mains d'Or

de la SMN dans cette salle, je sais qu'il y en a de nombreuses.

Bien heureusement le mandat de Gérard va être marqué par le mouvement social de novembre et décembre 1995. La CGT y tient un rôle central en épousant le conflit. Au coeur de la mobilisation des cheminots et de la révolte sociale dont ils ont été les porte-drapeaux, la CGT se replace en acteur incontournable et décisif de la mobilisation.

Un coin de ciel bleu en plein mois de décembre, les rues de Caen débordent de manifestants notamment le dimanche 12 décembre avec 60 000 participants.

C'est dans ces manifestation que Jaillit le « Tous ensemble »

De son côté, Gérard qui participe au 45e congrès de la CGT à Montreuil rue dans les brancards pour rejoindre la manif à la Bastille... et finit par obtenir satisfaction. Le plan Juppé est retiré, la SNCF sauvée du moins pour un temps.

Coté orga, il crée avec Bernadette HENRY et Louis RIVIERE, l'Union syndicale des retraités du Calvados, USR, en 1994.



Thierry LEPAON

En cette période, un ouvrier de Moulinex, devient secrétaire de l'UL de Caen. Au même moment, Bernard THIBAUT est secrétaire de la fédération des cheminots. Bref, deux têtes nouvelles apparaissent

dans le paysage syndical de 1995. C'est à l'actif de cette période qu'est inventé le concept « syndicalisme rassemblé ».

Alors que la CGT n'avait eu jusque-là qu'une succession de tactiques plus ou moins calées sur celles du Parti communiste, premier signe d'autonomie, elle se dote d'une stratégie propre en matière de relations intersyndicales.

Le jour même où les Twin-Towers new-yorkaises s'effondrent en direct, Moulinex dépose le bilan le 11 septembre 2001 entraînant la fermeture de quatre usines pour le seul Calvados. Six mois plus tard le Pen est présent au second tour de la Présidentielle.

La plaie de Moulinex n'est pas encore refermée que Thierry, à l'approche de la retraite de Gérard Leneveu, qui deviendra maire de Giberville, est élu secrétaire d'une UD confrontée aux multinationales Honeywell et Plysol, comme à la régionale Guy Degrenne.

Ce sont aussi des tactiques payantes au niveau local sous le mandat de Thierry avec notamment de belles luttes victorieuses dans le commerce et un renforcement de la syndicalisation dans des secteurs où la CGT était peu implantée. C'est aussi le recul de Jacques Chirac sur le Contrat Première Embauche en 2006.

Pour la petite anecdote, ce sont mes premiers pas de militants au lycée Rostand que nous avons bloqué 3 semaines, et où j'ai rencontré par exemple Lilian Bellet. Nous frappions régulièrement à la porte de Charlotte Corday, ou de la rue Montaigu pour récupérer des mégaphones et imprimer des tracts.

Une véritable convergence de la jeunesse en formation et du monde du travail en somme. Cette démarche qui à viser à favoriser les convergences d'actions d'organisations reconnues comme différentes, chaque fois que cela est possible afin de contribuer à forger une remobilisation sociale. De dossiers locaux comme nationaux, elle a toujours été portée par nos Secrétaires d'UD.

Elle a payé, comme ce projet de précarisation de la jeunesse en 2006 et a permis je pense de faire émerger une génération de syndicalistes.

Gilles PRUNIER



Secrétaire général du syndicat d'EDF et GDF depuis 1996, Gilles succède à Thierry en décembre 2007 avec pour objectif d'organiser les élections prud'homales de 2008 et de renforcer la CGT.

Mission accomplie pour les directions de l'UD, comme celles des UL et des syndicats, en décembre 2008, la CGT passe, pour la première fois de l'histoire à la première la place dans le département. La fédération du sous-sol tremble encore devant la joie des camarades présents au moment de convivialité comme l'aime toujours à le rappeler Gilles, d'autant que c'est lui qui les organise et les impulse, mais toujours après avoir accompli la lourde tâche de SG.

L'année suivante, c'est donc pleinement à l'offensive que notre Union Départementale CGT du Calvados, créée le 7 mars 1909, fête son centenaire. S'en suivent deux initiatives où, déjà, nous mettons à l'honneur les camarades les plus anciens.

Jacques AMBROISE



Cheminot, Jacques remplace Gilles en avril 2013. Avant cela, un mois plus tôt, nos deux camarades, dûment mandatés, participaient au 50ème Congrès de la CGT à Toulouse où Thierry prenait les rênes de la

Confédération. Je fais une parenthèse très rapide mais je dirai simplement que Thierry pouvait compter sur les camarades de l'UD du Calvados dans les bons et les pires moments de cette époque.

Durant le mandat de Jacques, les conflits vont se succéder à un rythme soutenu. Qu'il s'agisse déjà en 2015 de la loi Macron, de la loi El-Khomry, des grèves et manifestations contre la réforme des retraites par points en 2019, où Jacques porte plus de 40 Manifestations dans le département.

De nombreux conflits locaux ont émaillé son mandat : Les Lainé, les Jeannette, pour ne citer qu'eux, troisième vague de précarisation du salariat.

Meurtri par les attentats, en particulier ceux de Charlie Hebdo et du Bataclan en 2015, par la crise dite du covid et les confinements, le mandat de Jacques est marqué par l'irruption de thèmes revendicatifs nouveaux : la défense des exilés, les revendications et luttes féministes, les marches pour le climat, la défense des livreurs à vélo ... des luttes qui résonnent avec notre temps.

C'est aussi deux combats victorieux pour notre CGT du Calvados : l'esplanade Pierre Semard en décembre 2013 ou bien encore l'inauguration, après des années et des années de lutte, des nouveaux locaux de l'Union Départementale en présence du Secrétaire Général de la CGT, Philippe Martinez.

Jacques a aussi une responsabilité : celle que c'est aujourd'hui un « jeune » de 35 ans qui lui rend hommage, en même temps que ces prédécesseurs (sic) !!!



L'Institut d'Histoire Sociale CGT du Calvados, par la voix de son président, Jacques AMBROISE, se félicite de cette initiative qui a réuni plus de 150 camarades autour des huit derniers Secrétaires Généraux de l'Union Départementale du Calvados.

L'IHS CGT 14 et ses membres remercient les organisateurs et les bâtisseurs de ce moment d'échanges et de partage entre plusieurs générations de militants CGT. Il est également utile que nous soyons capables de fournir aux syndiqués, qui sont notre cible privilégiée, des racines historiques qui donnent du corps à leurs réflexions individuelles et collectives.

L'Histoire est un enjeu idéologique fort. Son interprétation, son instrumentalisation sont utilisés aujourd'hui pour mener une bataille d'idées visant à dévaloriser les conquies obtenus par la lutte et l'engagement collectif, à discréditer le Syndicalisme, à le considérer comme une organisation dépassée et archaïque. Pour exemple, le CNR créé par Macron, véritable insulte à nos anciens et la Sécu, notre Sécu qui est dépecée au quotidien par ces libéraux.

L'Histoire n'est pas à la marge de l'activité Syndicale, elle permet de mieux la comprendre et de l'assumer. La connaissance de l'histoire est nécessaire à la structuration de la conscience et aux choix lucides de repères.

Plusieurs initiatives de notre IHS CGT 14 ont vu le jour et d'autres sont en projets :

18 membres de l'IHS ont pu bénéficier d'une visite guidée des Archives Départementales. Une visite appréciée qui amène à réitérer l'initiative en avril si d'autres membres de l'IHS sont intéressés.

Nous travaillons également sur un film Documentaire sur les déraillements de AIRAN (16 Avril et 01 Mai 42). Un film qui relate ces faits, qui sera projeté dans le contexte des célébrations de 2024 liées à la libération, à la bataille en Normandie.

Ce film a pour ambition de contribuer à la réflexion, au débat, sur l'engagement, l'esprit de résistance, d'en souligner le caractère organisé et collectif, du rôle qu'y tiennent les Syndicalistes.

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de l'IHS CGT 14 se déroulera le Mardi 18 Juin, à 14h, salle Commune de l'UD. La convocation de ses membres sera envoyée prochainement. Merci de nous rejoindre ou de renouveler votre adhésion 2024, vous pourrez ainsi participer à cette Assemblée Générale.

Pour la réussite de toutes ces initiatives, nous avons besoin de l'engagement individuel des camarades et des structures.

IL EST IMPORTANT POUR LA VIE DE L'INSTITUT QUE VOUS ADHÉRIEZ !

LA FORCE DE CETTE ASSOCIATION, CE SONT SES ADHÉRENTS !

RÈGLEMENT : Chèque, espèce à l'ordre de : IHS CGT 14
Et à transmettre à l'adresse suivante :
UD CGT 14 - IHS
8 rue du Colonel Rémy 14000 CAEN



ADHÉSION INDIVIDUELLE : 15 EUROS

NOM/PRÉNOM

Adresse

Téléphone Mail

ACTIF.VE RETRAITÉ.E

ADHÉRENT.E CGT : OUI NON

SI OUI,
NOM DE LA STRUCTURE CGT :

ADHÉSION DE STRUCTURES (ASSOCIATION, SYNDICATS, UL, UD, FÉDÉRATIONS, ETC.) : 60 EUROS MINIMUM

Structure

Adresse

Téléphone..... Mail



La CGT inquiète !

Le syndicat CGT Sanofi était déjà inquiet du devenir de la branche santé grand public/médicament sans ordonnance (Société Opella, 100% Sanofi) après les annonces de son directeur général **Paul HUDSON** et sa volonté de cession ou mise en bourse de la société Opella. Les dernières informations parues dans la presse n'ont pas pour vocation à calmer les inquiétudes de notre organisation.

En effet, voilà que les ombres de fonds vautours d'investissements tourneraient autour du portefeuille de médicaments sans ordonnances de Sanofi, ces fonds s'appelleraient Blackstone, KKR,



Ces fonds sont reconnus pour leurs agressivités financières et attentes sur leurs retours sur investissements, avidité de rentabilité qui pourrait mettre en danger la production de ses médicaments sur le territoire Français comme pour le DOLIPRANE sur le site de production de Lisieux.



La CGT s'interroge sur le laisser-faire de l'Etat au sujet de cette future cession et les retombées sur les productions Françaises comme celles du DOLIPRANE, au moment même où l'état investit de l'argent public pour relocaliser la production de paracétamol ingrédient principal du fameux DOLIPRANE de SANOFI.



Il serait tout de même aberrant de voir revenir la production de paracétamol en France et perdre dans le même temps la production de DOLIPRANE par la faute du seul laisser-faire et connivence d'Etat. Faut rappeler que c'est ce même type de fonds vautours qui ont, pour des raisons d'ultra-rentabilité, délocaliser dans les années 2000 la production de paracétamol. **On en oublierait presque que nous parlons de santé.**





BOULON

Maison d'Accueil Spécialisée

Un contexte social explosif !

Un ras le bol général a conduit les personnels à se mobiliser le 20 février pour dénoncer de nouveau leurs conditions de travail qui continuent de se dégrader depuis plusieurs mois. Un effectif minimum de fonctionnement de 2 soignants pour 16 résidents pourri la possibilité de bien-être au travail avec pour conséquence un épuisement professionnel entraînant des arrêts maladies et induit un manque d'attractivité pour la structure.

L'ensemble des personnels de la M.A.S n'a cessé de faire preuve de bonne volonté et de concession en acceptant les remplacements au pied levé, les changements de planning, les modifications d'horaires, les remplacements de weekends supplémentaires ...

Ajoutons à cette situation les congés d'été ! Ces congés sont constamment remis en cause à l'approche de l'été, sans remplacement, les agents de la M.A.S ne pourront pas poser 21 jours consécutifs (23 jours consécutifs repos compris petite rectification au passage !) ...

De plus, un manque d'équité entre les membres du personnel de l'EPSM, concernant le paiement des heures supplémentaires a aussi révolté nos collègues de la MAS de BOULON ! La goutte d'eau qui a fait débordé le vase !

N'en déplaise au directeur, lui seul aurait pu éviter ce ras le bol !

Une très belle Mobilisation nécessaire et soutenue par la CGT Bravo à tout le personnel de la M.A.S de BOULON qui a porté haut et fort leurs revendications sur cette journée de grève qui a été très suivie et médiatisée. Les agents ont pu interpellé la Direction qui s'est déplacée pour la F3SCT (formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail) de la M.A.S.



Elles étaient nombreuses pour accueillir les 4 directeurs qui se sont rendu sur place, démontrant la légitimité de ce combat du fait de leur nombre. Les messages du personnel ont été clairs « *C'est fini, nous ne ferons plus d'effort au péril de notre santé !* » « *Nous voulons soigner dignement !* »

L'instance a pu se tenir, nombreuses réponses ont été apportées sur les commandes de matériels, les demandes de travaux dans les bâtiments actuels et une présentation complète sur la future construction de la M.A.S. Concernant les sujets des ressources humaines et des heures supplémentaires, le directeur explique qu'il lui faudra examiner le sujet avec la nouvelle DRH qui prendra ses fonctions début mars. Mais laisse sous-entendre qu'il entend bien la problématique des congés d'été et du besoin de mensualités de remplacement. Le directeur semble également avoir une volonté de traitement équitable pour tous les agents de l'EPSM à propos des heures supplémentaires !

La CGT demande dès maintenant un RDV avec la nouvelle DRH pour ouvrir un dialogue social dès le début mars, le personnel de la M.A.S attend des réponses concrètes à leurs revendications et ont prouvé leur capacité à lutter, ils ne lâcheront rien avant d'avoir obtenu gain de cause ! L'écho d'une 2ème journée de grève retentit déjà ...

La CGT rencontrera prochainement les agents de la M.A.S de BOULON pour échanger des suites à donner à ce mouvement !

H pour Histoire

Quand la petite histoire rejoint la grande !



Eté 1936 : DUPONT d'ISIGNY, un patronat récalcitrant

Le 2 juillet 1936, en fin de journée, une centaine d'ouvriers dont une majorité de femmes, de l'usine des frères Dupont, laiterie-beurrerie-fromagerie, à Isigny sur mer manifestent dans le calme leur mécontentement. L'usine a pris le nom de « Dupont d'Isigny » quatre ans au paravent, en 1932.

La victoire électorale du Front populaire, la signature des accords de Matignon dans la nuit du 7 au 8 juin, qui prévoient une augmentation des salaires entre 7 et 15%, la reconnaissance du droit des syndicats et l'établissement de conventions collectives dans chaque entreprise, comme une série de lois adoptées les jours suivants telles celle des quarante heures et les quinze jours de congés payés toutes emblématiques « des conquêtes du Front populaire » provoque, à Isigny comme partout de l'attente et une nouvelle combativité.

S'y ajoute à Isigny le refus des salariés d'être dirigés par un directeur de nationalité suisse qu'ils jugent responsable du conflit naissant. La rapidité avec laquelle ce directeur sera remplacé par les propriétaires nous fait soupçonner qu'il va, étranger de surcroît, jouer le rôle de fusible.

La manifestation passée, le travail s'effectue dans un apparent calme et les camions chargés de la collecte du lait circulent dans les campagnes des alentours.

Deux jours plus tard, le samedi 4 juillet, les salariés sont conviés à une réunion dans la salle des Fêtes d'Isigny, en présence d'un militant de la CGT, en vue de constituer un syndicat.

Les archives ne nous en disent alors pas davantage.

Le tract « CGT fédération de l'alimentation, syndicat des industries laitières d'Isigny », non daté, qui est conservé par la police locale à qui le sous-préfet de Bayeux a recommandé la vigilance, dénonce l'insuffisant réajustement des salaires, le refus patronal d'élection générale des délégués du personnel, le même refus patronal d'appliquer la loi des 8 heures, les nombreuses menaces de « mise à la porte », et la dénonce la mobilisation du « Front paysan » pour venir à l'aide du patronat. Le tract de la CGT en appelle aux ouvriers et commerçants d'Isigny, les laissant « juges de la façon dont nous sommes brimés » et « menacés tout simplement nous voulons faire respecter nos droits de vivre en travaillant » et ne manque pas de conclure « tous unissons-nous et nous vaincrons ».

Car si le Front populaire se renforce, il en va de même pour ses adversaires, et en particulier de l'extrême droite. Quelque peu abasourdis les forces réactionnaires ne tardent pas à se ressaisir et contre-attaquer. Le département du Calvados en apparaît vite un bastion.

Le rapprochement entre le Front paysan et les Croix-de-feu, puis celles-ci dissoutes au Parti social français, permet à « l'extrême droite des villes et des champs » de se renforcer et d'avancer désormais main dans la main » et de créer sa propre organisation syndicale.

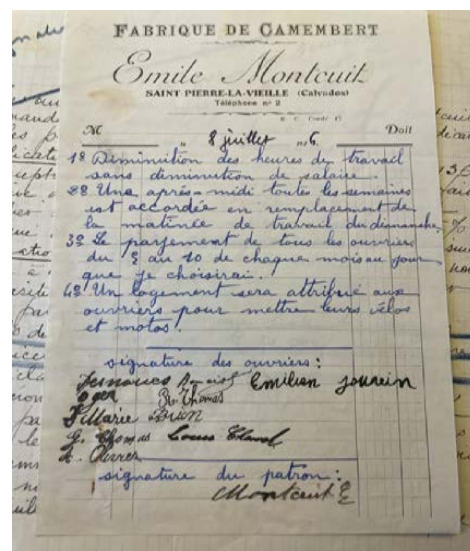
Si, entre-temps, un délégué CGT M. Yon, a été reconnu secrétaire du syndicat par le sous préfet, mais pas par le patron. Les choses continuent de trainer. Le 1er août, soit près d'un mois plus tard, MM. Dupont Frères en sont encore à solliciter un délai de 48 h pour donner ou non leur accord à entamer des négociations sous la médiation du Sous-préfet.

Un délai utilisé à organiser le 8 août à Trévières, une réunion publique constitutive à la constitution d'un annoncé « syndicat chrétien » mais plus vraisemblablement syndicat lié à l'extrême droite.

Nous n'en savons pas plus si ce n'est que le 1er septembre, le personnel de la laiterie-beurrerie-fromagerie est en grève. Cent grévistes, occupent l'usine à la suite du renvoi de deux membres du bureau du syndicat CGT dont le secrétaire Yon et Chambon, la volonté de licencier 12 chauffeurs de camions employés au ramassage du lait, les industriels ayant décidé, arguant les frais occasionnés par l'application des lois sociales de confier cette tâche à des entreprises de transport et si les salaires ne sont pas évoqués reste le refus d'organiser élections des délégués ouvriers.

La suite dans le journal d'avril

Un cahier revendicatif d'époque



Par Christian LANGEAIS

POUVOIR D'ACHAT, LE GRAND DÉCROCHAGE



Numéro paru en octobre 2023

DOSSIER

POUVOIR D'ACHAT

La crise du pouvoir d'achat affecte tous les aspects du quotidien. Pourtant, des solutions existent pour élever le niveau de vie.

RENCONTRE

EDWY PLENEL, MEDIAPART

« Mediapart a un côté Robin des bois : on prend des secrets indus au pouvoir et on les rend au peuple ».

ENQUÊTE

JO PARIS 2024

Quel héritage pour les Jeux ? La question se pose sur le plan économique, social et environnemental.

ABONNEZ-VOUS* DÈS MAINTENANT !

* Ce numéro est inclus pour tout abonnement souscrit avant le 15/12/2023

En ligne sur nvoboutique.fr



BULLETIN D'ABONNEMENT

LA VIE OUVRIÈRE

À retourner accompagné de votre règlement à : La Vie Ouvrière, Case 600, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tél. : 01 49 88 68 50 - abonnement@nvo.fr

Oui, je m'abonne à la Vie Ouvrière papier et numérique (4 n°/an) + accès nvo.fr

Formule VO : 60 €/an Formule VO SOLIDAIRE : 80 €/an

Syndicat / société (si nécessaire à l'expédition) _____

Madame Monsieur

Nom _____

Prénom _____

N° _____ Rue _____

Code postal _____ Ville _____

Fédération ou branche professionnelle _____

Tél. _____ Année de naissance _____

Courriel _____

J'accepte de recevoir les offres promotionnelles de l'entreprise de presse La Nouvelle SA La Vie Ouvrière.

Mode de paiement

Chèque de à l'ordre de la Vie Ouvrière n° chèque _____

Banque _____

Prélèvement automatique en : 1x 60€ 12x 5€ **SOLIDAIRE :** 1x 80€

Offre valable jusqu'au 31/12/2023 en France métropolitaine. Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par La Nouvelle SA La Vie Ouvrière l'entreprise de presse de la Cgt. Elles sont collectées et utilisées à des fins de traitement de votre abonnement. Votre adresse email et postale seront utilisées pour le suivi de votre abonnement, l'envoi de la lettre d'information numérique et de communications dont vous bénéficiez en qualité d'abonné. Ces données collectées seront communiquées au seul destinataire suivant : La Nouvelle SA La Vie Ouvrière. Ces données sont indispensables à ce traitement et conservées pendant 3 ans à compter de la fin de l'abonnement. Conformément à la réglementation en vigueur, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de suppression et de portabilité de vos données. Pour exercer vos droits, veuillez contacter la Vie Ouvrière par email à abonnement@nvo.fr ou par courrier à Nouvelle SA La Vie Ouvrière Case 600, 263 rue de Paris, 93516 Montreuil Cedex. Consultez le site nvo.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Mandat de prélèvement SEPA

Merci de remplir et signer l'autorisation de prélèvement ci-dessous et de joindre votre RIB.

Titulaire du compte

Nom _____ Prénom _____

N° _____ Rue _____

Code postal _____ Ville _____

IBAN _____

BIC _____

Créancier : Nouvelle SA la Vie Ouvrière 263, rue de Paris, case 600 - 93516 Montreuil Cedex

Identifiant SEPA : FR87ZZZ632727

Fait le : _____

Signature

Établissement teneur du compte

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

code origine : Courrier

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) la Nouvelle SA la Vie Ouvrière à envoyer des instructions à (B) votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Nouvelle SA la Vie Ouvrière. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les treize mois en cas de prélèvement non autorisé.